

COMPTE RENDU

Réunion SNOPA CGT - DRH

08 décembre 2016.

Présents:

DRH: S.BILLIOTTET, BOISSONNET.A, F.TROMBERT, S.FERNANDES, L.BONIN

SNOPA CGT: BREUIL .C, BRO.D, LELIEVRE.M, HEGOT.C, DEBAT.P

Le 18 juillet 2016, le ministère de la Fonction Publique a annoncé aux organisations syndicales la levée du moratoire sur les recrutements d'ouvriers d'État, l'abandon du quasi statut interministériel et le renvoi vers chaque ministère pour faire évoluer les règles statutaires de leurs ouvriers en les alignant sur celles des fonctionnaires.

Le SNOPA CGT a de suite demandé à la Ministre l'ouverture du chantier prévu à l'agenda social.

Nous avons été reçus le 8 novembre par son conseiller social. La surprise fut de constater que le ministère n'avait rien fait et attendait de nouvelles directives du ministère de la fonction publique pour pouvoir recruter et travailler sur l'évolution des règles statutaires.

Cette réunion avec les services de la DRH, nous l'avons demandée avec insistance pour avancer rapidement et cranter ce chantier en amont de la période préélectorale. Elle était d'ailleurs prévue dans le relevé de conclusion, signé par la DRH Mme AVEZARD suite à la réunion précédant la grève du 26 mai 2016.

S.BILLIOTTET nous informe qu'il rencontrera les OS représentatives des OPA d'abord en bilatérale puis en réunion plénière.

En préalable, nous demandons à nos interlocuteurs de préciser leurs relations avec le ministère de la fonction publique et qui pilote réellement le chantier.

Apparemment la fonction publique serait dans l'attente d'un projet d'évolution statutaire de la part du MEEM avant de donner le feu vert pour les recrutements.

Nous leur faisons remarquer qu'au ministère de la Défense, le projet n'en est pas au même point puisqu'il est présenté à leur CTM du 9 décembre. Cependant cela ressemble à un passage en force sans négociations avec les OS et avec des conséquences graves sur la réduction de leurs professions et leur niveau salarial.

Nous nous opposons à telles méthodes qui semblent être la marque de ce gouvernement en termes de dialogue social. Nous faisons remarquer que nous avons eu un échantillon avec la modification du décret de 1965 qui a inséré l'indexation de nos salaires sur la fonction publique territoriale et modifié l'évolution de la prime de rendement.

Nous sommes venus à cette réunion pour aborder l'aspect technique et dans l'attente d'informations de l'administration. Nous voulons connaître quelle piste allant être défendue par notre ministère.

Nous demandons à connaître le **bilan des transferts vers la FPT** : à part la reconnaissance d'une option massive, l'administration n'a pas de chiffres précis à nous communiquer.

États des recrutements 2015 et 2016 : aucune information alors que quelques recrutements ont été effectués dans les services et EP. Nous faisons remarquer qu'entre 2012 et 2016 nous avons perdu environ 500 emplois d'OPA.

États de lieux des effectifs par services et établissements publics : nous avons présenté nos propres statistiques : un effectif réel qui se situe entre 1850 et 1900 OPA avec un décalage de 50 ETP avec les effectifs cibles et 109 postes vacants sur le cycle mobilité.

En réalité, il faudrait un effectif de 3000 OPA, ce qui n'est pas utopique pour répondre aux besoins des services et EP. Ce qui n'est pas « raisonnable » est de continuer à supprimer des effectifs, laisser partir les missions, perdre les compétences et laisser se dégrader les conditions de travail.

Répertoires des missions et métiers : sans doute, le travail le plus important pour justifier de futurs recrutements. L'administration n'a rien à nous fournir, par contre, la CGT a effectué un travail de recensement qui correspond à nos professions actuelles et « historiques ». La plupart d'entre elles sont liées à la protection du patrimoine, à la sécurité des biens et des usagers. Nous devons les mettre en évidence.

Nous ne sommes pas fermés aux nouvelles technologies et à l'évolution de nos métiers que cela soit dans les domaines des infrastructures routières, de la gestion du trafic, du balisage maritime, de l'automatisation mais aussi de la biodiversité.... Les services de la DRH notent avec attention toutes nos remarques.

Evolution du statut : S.BILLIOTTET nous informe que la piste de la fonctionnarisation soulève des réticences de la fonction publique. La piste du statut rénové avec des règles se rapprochant de celles des fonctionnaires semblerait plus privilégiée. M. BILLIOTTET est d'accord pour dire qu'il ne faut pas se laisser entraîner dans une logique d'extinction du corps des OPA.

Comparaison avec les règles des fonctionnaires : preuves et documents à l'appui, nous amenons nos études comparatives.

- Salaire, déroulement de carrière, GVT (Glissement Vieillesse Technicité) : dans tous les grades équivalents de la FPT, les déroulements et salaires de la FPT de fin de carrière sont supérieurs.
- Régime indemnitaire : nous avons un régime indemnitaire inférieur à ceux prévus dans le cadre du RIFSEEP
- Protection sociale : notre régime maladie et accident du travail est moins protecteur que celui des fonctionnaires ...

De même pour la retraite, il faut sortir des clichés qui nous collent à la peau : « les OPA sont bien payés », « ils sont un régime de retraite favorable », **C'EST COMPLETEMENT FAUX !**

Par nos arguments, études à l'appui, nous demandons aux services de la DRH d'en tenir compte dans le projet qui sera porté auprès de la fonction publique.

Pour la CGT, il n'y aura pas de sujet tabou pour faire évoluer les règles statutaires des OPA qui doivent permettre d'assurer nos missions et métiers et de pouvoir pérenniser les recrutements.

Nous refuserons tout projet où les OPA perdraient en termes de salaire, de déroulement de carrière et de retraite mais aussi qui les enfermerait dans un statut sans aucune passerelle dans la fonction publique.

Evolution salariale : évolution du point d'indice de la fonction publique

Les services de la DRH nous informent que l'évolution salariale a été validée, l'arrêté va être publié dans les prochains jours mais il ne tiendra compte que des 0,6% d'évolution du point d'indice qui est intervenu au mois de juillet 2016 et le sera une nouvelle fois au mois de février 2017.

Le Budget n'a pas voulu intégrer ni l'évolution du SMIC, ni les mesures accordées aux catégories C de la Fonction Publique.

Ceci est scandaleux, les OPA se retrouvent une nouvelle fois lésés. Nous les mettons en garde du risque de contentieux concernant les OPA qui opteront pour le statut FPT en 2017 et qui seront reclassés à des échelons inférieurs par rapport à ceux qui ont opté en 2015 et 2016. Cela aura une incidence sur leur déroulement de carrière et ne respecte pas le principe d'équité.

Conclusion.

Nous étions venus pour faire le point et chercher des informations sur l'évolution statutaire des OPA mais force est de constater que l'administration n'a guère évolué sur le dossier. Il semble qu'il y ait un véritable jeu de ping-pong avec la fonction publique, en attendant rien n'avance, aucun recrutement en perspective pour 2017 ni aucune solution statutaire.

Cette réunion a, au contraire, permis de donner corps à nos arguments concrets à l'administration sur nos missions, nos métiers, de présenter nos besoins en recrutements pour répondre aux missions de service public, et d'insister sur la réalité de notre niveau salarial et indemnitaire en perpétuel baisse depuis des années, etc...

Les faux stéréotypes qui semblent ancrés dans la tête de certains fonctionnaires de la Fonction Publique et de Bercy, nous devons les casser pour leur faire comprendre que nous ne sommes pas des nantis et que nos missions et métiers sont indispensables pour assurer les missions de sauvegarde du patrimoine liées à la sécurité des biens et des usagers !

Vous pouvez compter sur le SNOA CGT pour ne rien lâcher, nous continuons avec énergie à nous battre pour nos missions, nos emplois et notre statut !